

*Proposition présentée par les députés :  
M<sup>mes</sup> et MM. Guy Mettan, Xavier Magnin,  
François Lance, Jean-Marc Guinchard, Anne  
Marie von Arx-Vernon, Jean-Luc Forni, Vincent  
Maitre, Marie-Thérèse Engelberts, Bertrand  
Buchts, Delphine Bachmann*

*Date de dépôt : 13 mars 2018*

## **Proposition de motion** **Pour un programme ambitieux d'échanges linguistiques !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- l'importance de l'apprentissage des langues nationales en Suisse alémanique et Suisse italienne pour favoriser la cohésion nationale ;
- l'importance de l'immersion dans l'apprentissage d'une langue ;
- la nécessité d'apprendre plusieurs langues pour être en adéquation avec notre monde globalisé et les exigences du marché du travail ;
- la volonté politique fédérale de développer les échanges sur le territoire national, en lien avec le Message culture de l'OFC pour la législature 2016-2019,

invite le Conseil d'Etat

- à organiser chaque année pour des élèves du secondaire I (cycle d'orientation) des échanges linguistiques d'une durée à définir à destination d'autres régions germanophones du pays et à garantir au moins un échange par élève pendant le parcours scolaire obligatoire ;
- à développer l'immersion linguistique en encourageant de façon plus systématique la mise en place d'un séjour à l'étranger d'une durée maximale d'un semestre à destination des élèves du secondaire II (centres de formation professionnelle, écoles de culture générale, collèges), avant

la fin de leur cursus postobligatoire, afin d'approfondir une seconde langue (allemand, anglais, italien, espagnol) ;

- à valoriser ces échanges linguistiques à travers une reconnaissance des acquis extra-muros qui fasse office d'équivalence avec tout ou partie des heures de langue y liées dans le cursus scolaire ;
- à soutenir les programmes d'échanges d'enseignants (entre la Suisse romande et la Suisse alémanique) pour promouvoir la mobilité des enseignants qui souhaitent renforcer leurs compétences linguistiques.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

« Les activités d'échange et de mobilité offrent l'occasion de faire des expériences enrichissantes et inoubliables. Un séjour dans une autre culture permet non seulement d'acquérir des compétences professionnelles et sociales essentielles mais élargit aussi l'horizon culturel et personnel. Sur le plan institutionnel, les échanges et la mobilité renforcent la cohésion nationale dans notre pays et internationalisent la formation, la culture et l'économie ». C'est ainsi que la Confédération souligne l'importance des échanges et de l'immersion linguistiques.

Dans le canton de Genève, le DIP autorise les échanges sur une base volontaire. Il favorise également l'apprentissage des langues en renforçant son programme de scolarité bilingue.

Le Parti Démocrate-Chrétien souhaite toutefois prioriser l'apprentissage par immersion afin de préparer notre jeunesse aux défis d'un monde globalisé.

C'est pourquoi il propose quatre mesures visant à renforcer la cohésion nationale tout en mettant en valeur nos langues nationales :

- l'organisation chaque année pour des élèves du secondaire I, à l'exemple de Zurich, d'échanges linguistiques à destination d'autres régions germanophones du pays, avec la garantie d'au moins un échange par élève pendant le parcours scolaire obligatoire ;
- le développement de l'immersion linguistique en encourageant de façon plus systématique la mise en place d'un séjour à l'étranger d'une durée maximale d'un semestre à destination des élèves du secondaire II, avant la fin de leur cursus postobligatoire, afin d'approfondir une seconde langue ;
- la valorisation de ces échanges linguistiques à travers une reconnaissance des acquis extra-muros qui fasse office d'équivalence avec tout ou partie des heures de langue y liées dans le cursus scolaire ;
- le soutien à des programmes d'échanges d'enseignants (entre la Suisse romande et la Suisse alémanique) pour promouvoir et mieux accompagner la mobilité des enseignants qui souhaitent renforcer leurs compétences linguistiques.

Il est désormais essentiel d'investir pour le futur de notre jeunesse en proposant un enseignement des langues renforcé par des vraies possibilités d'immersion.

Aussi, Mesdames et Messieurs les députés, nous vous remercions du soutien que vous voudrez bien porter à cette proposition de motion.